

Le dernier né des *Cahiers disputatio* s'intéresse aux « Évolutions et transformations du mariage dans le christianisme » (Paris, L'Harmattan, 2016)¹ et nous plonge par ses qualités comme par ses limites dans la question de l'évolution historique des doctrines dans le christianisme.

1. Résumé de la démarche du Cahier

L'enjeu du livre est de montrer comment la doctrine chrétienne sur le mariage s'est forgée au contact des différentes cultures dans lesquelles elle émerge et comment les questions contemporaines l'affectent. Le cahier s'intéresse à deux aspects : la question de la dignité de la femme et les différentes caractéristiques du mariage. Cela conduit le lecteur dans une démarche chronologique qui part d'un regard sur les origines culturelles du christianisme avec l'antiquité latine et la tradition juive jusqu'à une mise en question des problématiques contemporaines qui affectent la conception de la communauté conjugale comme la théorie du genre, la place du bonheur individuel ou la possibilité d'un remariage chrétien. Ce parcours rend compte d'étapes majeures de la constitution de la doctrine chrétienne en s'arrêtant sur la pensée néotestamentaire, les théologiens patristiques et médiévaux ou encore l'enseignement magistériel et pontifical à travers l'histoire.

Plusieurs limites matérielles grèvent lourdement le projet. Les nombreuses coquilles desservent la lecture autant que les répétitions de texte à l'identique, le manque de clarté des citations ou l'absence d'uniformité dans les notes. Certains articles, particulièrement sur les questions contemporaines, se présentent comme un recueil de notes de lecture ce qui dessert l'exposition d'une idée claire nourrissant le questionnement. Plus fondamentalement, l'ordonnancement des articles entre eux aurait mérité une mise en perspective plus claire d'autant que la progression chronologique est claire. Une reprise conclusive des questions soulevées par cette collection aurait été pertinente.

2. La notion de développement du dogme dans l'Église

Les options doctrinales des contributeurs sont sans aucun doute sujet à des discussions dans lesquelles nous ne rentrerons pas ici, mais un grand intérêt de l'ouvrage est la question qu'il soulève implicitement de la conception même d'une évolution historique d'une doctrine chrétienne. Deux lignes distinctes apparaissent en filigrane de la plupart des articles. Autour de la question de la dignité de la femme, une première ligne tente coûte que coûte de défendre la pertinence et l'inerrance de la conception ecclésiale de la femme quelle que soit l'époque. Par un effort de contextualisation qui

écarte les exigences contemporaines d'égalité ou d'épanouissement personnel, plusieurs articles épargnent rapidement les doctrines anciennes des critiques légitimes que l'on aurait pu leur opposer ; il en est ainsi des remarques sur le voile, de l'approche paulinienne ou de celle d'Augustin. La question est traitée de manière beaucoup plus fine chez Irénée en mettant en valeur les germes de l'évolution d'une pensée qui s'épanouira plus tard. Parallèlement le travail historique de plusieurs contributeurs met en perspective l'évolution et l'inscrit réellement dans ce que la théologie appelle le développement du dogme.

Michel Mazoyer et Paul Mirault (dir.) : Évolutions et transformations du mariage dans le christianisme

Une publication dirigée par
Michel Mazoyer
et Paul Mirault (éd.)



Évolutions et transformations du mariage dans le christianisme



L'Harmattan

Cette notion qui est remise en lumière par les travaux du XXe siècle dans la veine de ceux engagés par Newman au siècle précédent permet de tenir en même temps un progrès et une continuité dans les affirmations doctrinales. La mesure du progrès sera la reconnaissance des germes solides d'une doctrine dans le donné clos de la révélation ne demandant qu'à être déployé par le travail continu de la raison humaine. Cette notion envisage l'affirmation doctrinale de choses nouvelles sans prétendre ajouter des éléments hétérogènes à la Révélation chrétienne achevée avec la mort du dernier apôtre. C'est là une approche assez habituelle dans l'Église qui a régulièrement réfléchi le progrès de sa propre doctrine. Le *Commonitorium* de Vincent de Lérins au Ve siècle en est un témoin ancien fameux. Alors que Vincent dénonce les progrès inconsidérés qui dénaturent selon lui la doctrine chrétienne, il donne comme critère de la nouveauté possible le développement d'un corps qui, de l'enfance à l'âge adulte, change et évolue en restant cependant la même personne et la même nature, ne manifestant de nouveautés que des choses déjà contenues en germe ². Ce critère est pour lui nécessaire car il doit y avoir du neuf dans la transmission de la révélation.

C'est dans cette même ligne que Thomas d'Aquin développe l'idée que l'intelligence de la vérité grandit de génération en génération et que les choses se dévoilent pas à pas ³. L'interprétation newmanienne de ce critère de développement ouvre plus clairement la possibilité de distinguer entre développement authentique et corruptions doctrinales. La relecture magistrale de l'histoire de la constitution des dogmes engagée par les ouvrages de B. Sesbouë permet de tracer des lignes de croissance de certains points doctrinaux ou d'engager la nécessaire taille de certains rameaux devenus inutiles ou caduques ⁴. Dans le rapport à l'histoire de sa propre doctrine, il peut y avoir dans l'Église une distinction entre ce qui demande la continuité et ce qui peut être discontinu. L'acte par lequel le théologien continue de scruter les Écritures est pensé comme une écoute d'une parole actuelle qui traverse l'histoire sans en rester prisonnier.

À cette mesure-là, on aurait pu imaginer davantage de critiques de certaines positions sur la dignité de la femme qui, quoique en progrès sur leur temps, demeurent objectivement insuffisantes. Le document pontifical sur l'interprétation de la Bible dans l'Église ouvre la porte à des possibles corrections des opinions courantes grâce au travail renouvelé par une vision contemporaine de la place de la femme ⁵.

Les deux articles sur la vision de Thomas d'Aquin de la femme d'une part et du mariage d'autre part intègrent particulièrement bien cette question de l'insertion de la doctrine chrétienne dans l'évolution historique du monde de la pensée. C'est aussi le

cas de l'article sur la signification ontologique de l'Immaculée conception où Paul Mirault ouvre son propos en affirmant que « le christianisme est l'histoire d'une série de contresens que l'Église a eu pour mission de corriger » et il ajoute que « la plupart de ces contresens viennent des théologiens », ce qui nécessite « l'immense liberté de l'Église qui ne s'est jamais sentie tenue par aucun d'entre eux » (p. 167). La note finale de l'ouvrage est bien en ce sens aussi avec l'article de C. Banakas qui ouvre le champ de la réflexion à une mise en regard des pratiques orthodoxes et catholiques pour penser une évolution possible de la doctrine chrétienne sur l'unicité du mariage.

3. Mise en œuvre contrastée de la notion de développement du dogme

Deux articles permettent d'approfondir ce que signifie envisager ou non un développement de la doctrine. L'étude d'Olivier Belleil à propos du « Regard de saint Thomas d'Aquin sur le mariage » est fort suggestive (p.151-166). Le point de mesure introduit dès le début de l'article est l'enseignement magistériel actuel avec une citation du Catéchisme de l'Église catholique sur la nature du mariage (p.151). L'étude présente ensuite une mise en situation de la pensée de l'Aquinate et rend compte des nouveautés culturelles du XIII^e siècle (p.151-154). Ce cadre posé permet de présenter les thèses essentielles de Thomas concernant les finalités du mariage à partir d'un texte de la *Contra Gentiles* (p.155) Il permet aussi de rendre compte du glissement sémantique de la question augustinienne des « biens » du mariage à la question des « fins » du mariage. L'auteur montre ainsi comment les « biens » sont intégrés dans la question plus large des « fins » (p.154s.). Ce regard historique sur la pensée de l'Aquinate permet à l'auteur d'en relever les limites à la mesure du développement ultérieur et de les nommer comme limites affirmant que « le Concile Vatican II et le Catéchisme de l'Église catholique vont, fort heureusement, corriger cela » (p.162). Il montre dans le même temps comment la pensée de Thomas est apte à servir de pierre d'angle au développement de la doctrine actuelle (p.162-163). Il termine en invitant à entendre aussi la pensée du dominicain comme une mise en question de certains traits individualistes de notre époque (p.165). Nous avons là un regard sur l'histoire qui cherche à en recueillir le progrès et la fécondité sans l'idéaliser et qui s'y rapporte avec la liberté d'un discernement critique.

À l'inverse, l'article de l'abbé F. Knittel sur le mariage dans le magistère pontifical n'aborde pas l'enseignement passé et l'évolution historique sous le même angle. Alors que la question de la hiérarchie des fins du mariage structure son propos, qu'il note que le Concile Vatican II met « sur un pied d'égalité » (p.225) la procréation et l'aide mutuelle, et qu'il en relève la transcription dans le droit de 1983 (p.226), il réintroduit la hiérarchie des fins comme une nécessité philosophique dans la synthèse dogmatique

qu'il propose (p.232). Cette hiérarchie ne fait l'objet d'aucune critique historique alors qu'elle est une nouveauté du code de 1917 inédite jusque là dans l'enseignement pontifical. Les mots introductifs sur la publication de ce code prêtent pourtant à une mise en perspective historique puisque le document « esquisse dans ses grandes lignes le processus d'élaboration du droit » (p. 216).

Les références aux enseignements pontificaux marquent aussi un choix dans la réception d'un développement historique possible de la doctrine. La constitution *Gaudium et Spes* n'est qu'évoquée comme source des formulations du code de 1983 et la bibliographie récapitulative sur la nature du mariage ne l'intègre pas (p.229). Les références à Jean-Paul II sont peu nombreuses et l'auteur en rend compte du fait de la mise en regard plus facile des deux codes de 1917 et 1983 (p.225) alors que les échos des prises de parole de ses prédécesseurs ne manquent pas.

Surtout, la discussion sémantique et ses enjeux auraient mérité davantage de place. La distinction entre les termes de biens, de fins ou de motifs invite à une mise en perspective historique comme le fait l'ouvrage d'A. Mattheeuws sur les développements de la doctrine des fins du mariage ⁶. L'article n'y renvoie que pour l'historique du débat autour de l'élaboration de *Gaudium et Spes* (p.225). Mattheeuws pointe la nouveauté de la hiérarchie des fins dans le code de 1917 et relève le glissement sémantique du terme de « biens du mariage » à la notion de « fins » du mariage ⁷. Une prise en compte de la syntaxe utilisée au Concile Vatican II pour présenter le mariage comme chemin de sainteté aurait aussi ouvert des portes ⁸. On trouverait d'autres sources pour engager la discussion sur le vocabulaire des fins, des motifs et des biens, par exemple chez P. Adnès dans sa synthèse préconciliaire du développement de la doctrine du mariage qui cherche à coordonner la hiérarchie des fins et l'exposition par Pie XI de la vie conjugale comme la « cause et raison première » du mariage ⁹. Ici la présentation de l'article met bien en valeur l'articulation entre la doctrine des fins et la stabilité de la doctrine en matière de morale conjugale, mais la manière d'envisager le développement historique de la doctrine n'intègre pas les nouvelles formulations dans ce qu'elles engagent comme renouveau de la doctrine enraciné dans la tradition.

4. En guise de mot de la fin

Pour conclure sur l'ensemble de l'ouvrage, ce *Cahier* offre une multiplicité de portes d'entrée pour envisager les évolutions et les constances dans la doctrine ecclésiale du mariage et en cela il honore les attentes qu'il suscite. L'exercice d'appropriation contemporaine d'un donné traditionnel reçu dans une histoire ecclésiale auquel nous

introduit cet ouvrage demeure un exercice difficile qui met en jeu la conception même du possible développement de la doctrine chrétienne au fil des siècles à la rencontre de la diversité des cultures dans lesquelles il s'insère. En cela, ses qualités nous en ouvrent la fécondité mais ses limites nous en rappellent la rude exigence.

1. Michel Mazoyer et Paul Mirault, *Evolutions et transformations du mariage dans le christianisme*, Cahiers Disputatio, Paris, L'Harmattan, 2016
2. VINCENT de Lérins, *Commonitorium XXIII*, 4s.
3. cf. G. DAHAN, *Lire la Bible au Moyen-âge*, Droz, Genève, 2009, p.410s.
4. cf. B. SESBOUË, *Histoire des dogmes*, Paris, Desclée, 1994-1996, particulièrement tome IV, p.409s
5. cf. Commission biblique pontificale, *L'interprétation de la Bible dans l'Église*, 1E2 : « L'horizon culturel moderne, grâce à sa plus grande attention à la dignité de la femme et au rôle de celle-ci dans la société et dans l'Église fait qu'on adresse au texte biblique des interrogations nouvelles, occasions de nouvelles découvertes. La sensibilité féminine porte à déceler et à corriger certaines interprétations courantes, qui étaient tendancieuses et visaient à justifier la domination de l'homme sur la femme. »
6. Alain MATTHEEUWS, *Union et procréation*, Paris, Cerf, 2006 (1989)
7. cf. A. MATTHEEUWS, *Union et procréation*, p.33.51
8. Cf. Concile Vatican II, Constitution *Lumen Gentium* §11
9. cf. Pierre ADNÈS, *Le Mariage*, Tournai, Desclée, 1963, p.121